

Déclaration des Performances



Therma™ TR24

1036.CPR.2013.TR24.007

Code d'identification unique du produit type:

Usage(s) prévu(s):

Fabricant:

Le ou les système(s) AVCP:

Norme harmonise:

Organisme(s) notifié(s):

Therma™ TR24

Thermal insulation for buildings

Kingspan Insulation BV - Lorentzstraat 1 - 7102 JH, Winterswijk (NL)

Système 4; réaction au feu

Système 3; toutes les autres caractéristiques

EN 13165:2012+A2:2016

FIW München (No. 0751)

Caractéristiques essentielles		Performances	
Résistance thermique	Résistance thermique R_D ((m².K)/W)	d_N 30mm	1.05
		d_N 40mm	1.40
		d_N 50mm	1.85
		d_N 60mm	2.20
		d_N 70mm	2.55
		d_N 80mm	3.05
		d_N 90mm	3.45
		d_N 100mm	3.80
	d_N 120mm	4.80	
	Conductivité thermique λ_D (W/(m.K))	d_N <50mm	0.028
d_N 50-79mm		0.027	
d_N 80-119mm		0.026	
$d_N \geq 120$ mm		0.025	
Tolérance d'épaisseur	d_N 30-49mm	T3	
	d_N 50-120mm	T2	
Réaction au feu		RtF F	
Durabilité de la réaction au feu par rapport au châteleur, désagrégation, vieillissement / dégradation		NPD	
Stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité spécifiée		DS(70,90)3	
		DS(-20,-)1	
Déformation sous charge en compression et conditions de température et d'humidité spécifiées		DLT(2)5	
Résistance à la compression	Contrainte de compression ou résistance à la compression	CS(10Y)120	
Résistance à la traction / flexion	Résistance à la traction, perpendiculairement aux faces	TR80	
Durabilité de la résistance à la compression contre le vieillissement / dégradation	Fluage en compression	NPD	
Perméabilité à l'eau	L'absorption d'eau à court terme	NPD	
	L'absorption d'eau à long terme	NPD	
	Planéité après humidification unilatérale	NPD	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	NPD	
Index d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	
Emission de substances dangereuses dans l'environnement intérieur		NPD	
Combustion incandescente		NPD	
NPD: No Performance Determined (performances non déterminées)			

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Terry Mc Givern,

Managing Director Continental Europe

Winterswijk, Pays-Bas, 01.02.2025